Jauffret FRC. 2.
17228
Case
FRC
19915

DU MINISTERE PASTORAL DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Lumen ad revelationem gentium.
Cantic. Simeon. in Evang.

PAR L'AUTEUR DE LA RELIGION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

A PARIS,
Chez LE CLERE, Libraire, rue Saint-Martin, près celle aux Ours, N°. 254.

1791.

THE NEWBERRY LIBRARY

NOMS DES OUVRAGES DU MÊME AUTEUR,
Que l'on trouve chez le même Libraire.

De la Religion à l'Assemblée Nationale, Discours philosophique & politique, où l'on établit les principaux caracteres qu'il importe d'assigner au système religieux pour le réunir au système politique dans une même constitution.

Et où l'on examine si ces caracteres peuvent également convenir à la Religion Catholique, avec cette épigraphe :

Haud scio an pietate adversùs Deos sublatâ,
Fides etiam & societas humani generis & una
Excellentissima virtus justitia tollatur.
Cicero, de nat. Deor. l. 1.

Seconde édition, *in*-8°.

Prix 1 liv. 10 sous pour Paris. 1 l. 16 s. pour la province, franc de port.

Du culte catholique dans ses rapports avec la morale des nations, avec cette épigraphe :

Euntes, docete omnes gentes. *Evang.*

L'on peut s'adresser aussi, pour ces ouvrages, au Bureau des Annales de la Religion & du Sentiment, rue des Mathurins, N°. 8.

DU MINISTERE PASTORAL DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Origine du ministere sacerdotal, aussi ancienne que le monde.

Il y a toujours eu un ministere de Prêtres dans le monde pour rendre à Dieu l'honneur & la gloire de son culte. Tout homme naissoit sacrificateur & ministre dans l'origine des sociétés & sous la loi de nature. Mais bientôt les peuples venant à se multiplier & à s'étendre, & les pratiques superstitieuses commençant à se mêler à la tradition primitive, il devenoit nécessaire de concentrer le Sacerdoce dans un petit nombre de personnes choisies; & de créer en elles les dépositaires publics de la Religion & des rites. C'est ce que la plupart des instituteurs des nations avoient compris; mais ils ne l'avoient compris qu'en politiques, qui cherchoient encore plus leur intérêt propre que celui de la Divinité. En réunissant les hommes sous leurs loix, ils vouloient se les attacher plus expressément par un même culte. Leur premier soin fut donc de

Nécessité d'un ministere sacerdotal, distingué des autres états de la société.

Abus qui en résultent dans les premiers temps, & qui se perpétuent chez certains peuples.

oumettre le miniſtere des Prêtres à leur ſeule autorité. Ils ſe firent Rois & Pontifes. Tels furent un Minos, un Numa, & dans la ſuite des temps un Mahomet, comme dans le nouveau monde un Manco-Capac: & ſi tous les fondateurs des Empires ne furent pas à-la-fois Prêtres & Monarques, ils ſubordonnerent également le culte & ſes Miniſtres à leur ſeule autorité ou à celle des Magiſtrats, ainſi qu'il paroît en Chine & en Chaldée. Ce qui ne tarda pas à aſſujétir la croyance de ces peuples à toutes les variations de la politique, & à la corruption des Cours; & ce qui doit être encore regardé comme une des cauſes qui rendirent l'idolatrie ſi floriſſante dans l'univers. Ses Miniſtres tenoient par-tout la Religion & le culte dépendans du pouvoir ſouverain qui les dominoit; c'étoit à la volonté des grands & des riches de la terre que ſe rendoient les oracles; que de nouvelles divinités peuploient les Cieux, & que de nouvelles ſuperſtitions répandoient ici-bas leurs ténebres.

Le miniſtere paſtoral doit être indépendant de la puiſſance temporelle. Pourquoi?

Nous ne pourrions donc plus nous aſſurer de la vérité, ni reconnoître où eſt le culte que nous devons ſuivre, où eſt le Sacerdoce que nous devons écouter; ſi tous les cultes avoient une ſemblable origine; ſi le miniſtere ſacerdotal étoit par-tout aſſervi à la volonté arbitraire des gou-

vernemens ; ſi la loi, dont il a été rendu dépoſitaire, avoit pû changer avec la politique des Souverains, ou avec les paſſions des hommes & leurs génies divers. Mais graces en ſoient rendues à la providence d'un Dieu Créateur & conſervateur. Celui qui n'a pas permis encore que dans la ſucceſſion des ſiecles rien ne ſe confondît ou ne ſe mêlât dans l'ordre du monde phyſique, auroit-il voulu qu'il en fût autrement dans l'ordre du monde moral ? Celui qui a conſervé invariablement les genres & les eſpeces, ſans ſouffrir qu'au milieu d'une ſi étonnante fécondité, un ſeul être changeât eſſentiellement de caractere ou de forme ; ce grand Dieu auroit-il pû tolérer que la ſemence de ſa parole fut étouffée par celle de l'irreligion ou de la ſuperſtition ? Non, cela ne ſe pouvoit ſous les loix d'une Providence immuable. Voici donc ce que Dieu a fait : pour empêcher que le menſonge ne prévalût à la fin, & que le Sacerdoce primitif ne fut aboli ſur la terre, au moment où avec la fondation des peuples, pluſieurs cultes inſenſés prenoient racine dans le monde, & menaçoient d'envelopper l'univers entier de la nuit du Polytheiſme, il a fondé de ſon côté un peuple, une Religion & un culte. Il a créé un miniſtere ſacerdotal, & tel eſt le caractere eſſentiel au-

quel on pourra toujours le reconnoître, il l'a entiérement ſéparé du gouvernement temporel. Il en a formé une tribu à part, une tribu à laquelle il n'a donné pour partage que l'étude de ſa loi, l'exercice de ſa parole, une pureté plus parfaite, un dévouement plus abſolu à la vérité & à la juſtice. C'eſt la tribu de Lévi qui reçut de Dieu cette haute vocation d'être toute entiere conſacrée à ſon ſervice & à celui des hommes en ce qui concerne la Religion & les mœurs.

Ainſi le miniſtere ſacerdotal a une ſucceſſion diſtincte depuis l'origine du monde juſqu'à J. C., & on peut aiſément le diſtinguer aux mêmes caracteres. Sous la loi écrite comme ſous la loi de nature, il offre au ſeul Dieu ſuprême l'adoration & l'amour. Il n'y a que les formes acceſſoires au culte, & qui ne ſont que de diſcipline, qui ſoient ſujetes au changement. Sous la loi de nature, tout pere de famille, tout homme offroit lui-même à Dieu l'élite de ſes fruits ou de ſes troupeaux ; ſous la loi de Moyſe les rites & les cérémonies étoient décrits, & la parole du Seigneur étoit enſeignée publiquement dans les Synagogues par un corps de Paſteurs qui en avoient la miſſion expreſſe, comme elle l'étoit précédemment par les chefs de tri-

bus dans les tentes des Patriarches, dans le pays de Geſſen, de Canaan ou de la Méſopotamie.

Ainſi ſe compoſe l'Egliſe Juive après l'Egliſe patriarchale. Ainſi, le vrai culte & le vrai miniſtere ſont maintenus, la tradition primitive conſervée, l'eſpérance en un Paſteur à venir qui étendroit le bercail d'Iſraël à toutes les parties du monde, toujours aſſurée. Ainſi, le Miniſtere ſacerdotal établi de Dieu prend un caractere abſolument diſtinct de tous les miniſteres religieux des nations, ainſi l'inſtruction eſt préparée aux ſimples & aux petits, dès que la Providence devient l'inſtitutrice d'un culte. Premiere réflexion que l'on doit ſe rappeler dans la comparaiſon des différens cultes. Vous n'en trouvez aucun avant Jeſus-Chriſt, ſi ce n'eſt celui des Juifs, où le miniſtere des Prêtres ait été chargé ſpécialement par la loi, d'enſeigner les peuples, & de les inſtruire dans les voies de Dieu; vous n'en trouvez aucun qui ſoit enté comme celui d'Iſraël ſur la foi des Patriarches & des Prophetes qui remonte, comme celui d'Iſraël, à la croyance du premier homme; qui rende compte du premier jour de la création, & qui l'ait conſacré par un rit particulier; vous n'en trouvez aucun

qui porte avec lui des titres ſi auguſtes & ſi certains, qui réponde ſi bien à l'attente de l'homme & au deſſein de Dieu ſur nous, qui ſoit ainſi fondé ſur toute vérité & ſur toute juſtice; vous n'en trouvez enfin aucun qui vous tranſmette ainſi d'âge en âge juſqu'au nom & aux actions des ſouverains Pontifes qui ont précédé la naiſſance du Sauveur des hommes. Quel eſt en effet le miniſtere ſacré des nations qui mérite de lui être comparé? Celui des Mages approche-t-il de celui des Lévites? Les prêtres d'Egypte, les lettrés Chinois doivent-ils leur être préférés; dans tous ces Miniſtres de la philoſophie ou de la ſuperſtition je ne rencontre que des hommes amateurs des ſciences ou des arts, des aſtronômes, & ſouvent des doctes infatués de toutes les vanités de l'aſtrologie judiciaire & de la magie; mais toujours des hommes dévoués aux paſſions des autres hommes, & ſe mettant peu en peine de l'inſtruction & du ſalut du peuple. Nous ne diſons rien des Bonzes, des Druides, des Prêtres de Cybele, des autres Miniſtres des Dieux, on ſait trop de quelles erreurs ou de quels menſonges ils ſe rendirent coupables, & combien d'ailleurs, ils étoient étrangers à l'enſeignement des peuples, & à leurs autres

beſoins. La gloire du miniſtere lévitique fut d'éviter tous les vices du Sacerdoce idolâtre, de tendre ſans ceſſe à la réunion de tous les Iſraëlites dans une même foi, de ne point déſeſpérer de la providence de Dieu, de conſerver religieuſement l'attente d'un Rédempteur, d'enſeigner aux enfans des Patriarches à ſervir Dieu comme l'auteur de tout bien, à l'aimer par deſſus tout, & à ne craindre que ſa juſtice.

Miniſtere Catholique, inſtitué pour toutes les nations.

Mais ſi nous louons de la ſorte le miniſtere de Lévi, que dirons-nous du miniſtere Catholique, dont il n'étoit que l'ombre & la figure? Que dirons-nous de ce miniſtere fondé, non plus pour la reſtauration d'un ſeul peuple, mais pour celle de tous les peuples, non plus pour conſerver le dépôt des promeſſes, mais pour les manifeſter à toutes les générations des hommes; non plus pour expliquer aux enfans d'Iſraël les premiers âges du monde, mais pour apprendre à tout l'univers ce qui étoit arrivé depuis le commencement juſqu'à Jeſus-Chriſt, & ce qui devoit arriver depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à la conſommation des temps. Que dirons-nous de ce miniſtere, qui, au bienfait de l'inſtruction moſaïque, joint celui de l'inſtruction évangélique, qui nous a délivré de la ſervitude

des obſervances légales, qui nous a rendu la vertu plus acceſſible, qui nous a dévoilé les myſteres du royaume de Dieu, & qui a porté au comble de perfection le grand commandement de la charité ? Que dirons-nous de ce miniſtere, dont Jeſus-Chriſt a été lui-même le fondateur & le premier Pontife; & que louerons-nous en lui ? Sera-ce ſon inſtitution ? Sera-ce ſa fécondité ? Sera-ce ſon amour pour les hommes, ſes bienfaits permanens pour la ſociété ? Tout en ce miniſtere mérite la louange & la bénédiction, la reconnoiſſance & l'amour. Il n'y a que les abus, dont les hommes ont trop ſouvent obſcurci ſa beauté native; il n'y a que les abus qui aient pu lui nuire auprès des ignorans, des foibles ou des pervers. Pourquoi les rappelerions-nous ici ? Ces abus ou ne ſont plus, ou peuvent être ôtés ; ils lui ſont tous étrangers. Il n'en eſt point que ſon divin inſtituteur ou que ſes premiers Apôtres ne condamnent; il n'en eſt point qui ne ſoient une violation expreſſe des principes & des regles ſur leſquels il eſt établi. Contentons-nous donc de dire ce qu'il eſt dans l'eſprit de l'Egliſe univerſelle. C'eſt la meilleure maniere de répondre à tous les ſophiſmes des incrédules, à toutes les calomnies de ſes ennemis.

Qu'ils viennent donc échouer devant ſon inſtitution premiere, tous les ſarcaſmes des faux ſages; qu'ils viennent être confondus tous les impies devant le grand deſſein de la régénération de l'univers. Philoſophes du Lycée, Philoſophes du portique, Diſciples de Zoroaſtres ou de Confucius, Brâmes, Gymnoſophiſtes, Mages d'Egypte ou de Chaldée, & vous tous qui êtes les héros, les protecteurs ou les diſciples de la ſageſſe humaine, venez, voici de quoi vous confondre. Un enfant nous eſt né, & cet enfant a pour nom *Emmanuel*, c'eſt-à dire *Dieu avec nous* : il eſt né pauvre dans Bethléhem de Juda, à l'époque prédite par le miniſtere des Patriarches & des Prophetes, & par l'inſtitution de la loi juive, au temps marqué par la ſynagogue, & au moment où tous les Prêtres d'Iſraël diſputoient de ſa venue. Il a accompli en lui tout ce qui étoit dit du Sauveur des Nations; & ſans le ſecours des lettres humaines, ſans la protection des hommes & ſans appui de la part du monde, ſans autre autorité que celle qu'il tenoit de lui-même. Il a choiſi une poignée d'ignorans qu'il s'eſt aſſocié comme diſciples, & il a inſtitué en eux ce nouveau miniſtere qui devoit appeler & la Judée & l'univers, à une

Religion de paix, de vertu, de bonheur, telle qu'il convenoit en tout au Sauveur des hommes d'enſeigner aux hommes, telle qu'il convenoit à un Dieu de laiſſer pour héritage à la terre s'il venoit la viſiter (1).

Vocation au miniſtere paſtoral releve l'eſpérance des pauvres, qui y ſont les premiers appelés.

Et maintenant, conſidérez quelle étoit la philoſophie des nations, lorſque J. C. vient les inſtruire, & le peu d'accès que pouvoit y avoir le vulgaire des hommes, & voyez enſuite comment tout-à-coup la vocation au miniſtere apoſtolique releve l'exiſtence des pauvres. Ce ſont de ſimples artiſans, qui les premiers ſont appelés, à la différence des inſtitutions philoſophiques, qui ne formoient des éleves qu'à la Cour des Rois, ou ſous les portiques des Académies. Différence eſſentielle à remar-

---

(1) Juſqu'à Jeſus-Chriſt, & depuis J. C. la philoſophie humaine n'a eu que des diſciples locaux. Rouſſeau lui-même, ainſi que Bacon, concentroient leurs loix & leur morale; l'un dans l'Utopie, & l'autre dans ſon gouvernement imaginaire. Rouſſeau eut voulu que dans le gouvernement de ſon inſtitution, tout regnicole ne pût quitter le pays, & tout étranger eut défenſe de s'y introduire, ſous peine de mort. Ce n'eſt point ſur cette morale partielle que l'inſtituteur envoyé du ciel devoit établir les fondemens de ſon apoſtolat.

quer, & qu'il ne faut pas omettre. Car dès ſes premiers pas dans la carriere, J. C. nous annonce aſſez hautement que ce ne ſont ni les richeſſes, ni les grandeurs humaines auxquelles il vient donner la préférence, mais l'homme & la dignité de ſa nature qu'il vient rélever; il nous annonce aſſez hautement que ſa morale va être à la portée de tous, puiſque les derniers d'entre le peuple peuvent en être les Docteurs & les Apôtres. De-là, l'Evangile eſt déja ſéparé de toutes les doctrines des philoſophes, qui ne ſont bonnes que pour l'inſtruction des Philoſophes. Platon fréquente la Cour de Denis; Socrate eſt jaloux de compter Alcibiade au nombre de ceux qui l'écoutent; Ariſtote tient à honneur d'être le précepteur d'Alexandre; Confucius paſſe une partie de ſa vie auprès des Rois, & l'autre partie à leur adreſſer des leçons; tous ces Sages ſe forment des diſciples choiſis dans la claſſe des grands ou des ſavans. J. C. arrête les prémices de ſes faveurs ſur les ſimples & les petits: il appelle pour ſes premiers Diſciples Simon Pierre, & André ſon frere qui étoient pêcheurs; & deux autres freres qui étoient pêcheurs auſſi. *Matth. IV, v. 18. Ibid. v. 21.*

Mais ce n'étoit pas aſſez que le miniſtere

Paſtoral fût établi ſur des notions bien différentes de celles de la ſageſſe humaine ; il falloit encore lui communiquer une autorité que la ſageſſe humaine n'avoit point. L'autorité eſt néceſſaire pour commander la perſuaſion aux hommes ; un miniſtere ſans autorité ne ſeroit plus écouté qu'avec critique, ou, ce qui eſt pire encore, avec indifférence. Et dès-lors il ne ſeroit plus aſſez puiſſant pour ſervir d'obſtacle aux paſſions. Vous avez beau expoſer aux hommes des maximes céleſtes ; la plus belle morale n'empêcheroit pas le moindre mal ſur la terre, ſi elle ne s'annonçoit avec autorité. Comme il n'y a pas de loi, ni de tribunal qui empêchaſſent le moindre crime, s'il n'y avoit aucune force coactive pour les faire reſpecter. Que dis-je ? une loi portée par un particulier ſans autorité, par un tribunal ſans défenſe, n'exciteroit que la dériſion & le mépris. Il en eſt de même de la morale qui nous ſeroit prêchée par des gens ſans caractere. Les Philoſophes l'ont éprouvé du temps de Socrate, lorſque cet homme, *le plus ſage de tous les hommes*, prêchoit ſa doctrine à Athènes. D'où vient qu'elle eut un ſuccès ſi borné, & que ſes Diſciples ne purent étendre ſes principes hors de l'enceinte de ſon école ? C'eſt que Socrate & ſes Diſciples n'avoient

Autorité du miniſtere paſtoral.

d'autre droit, pour ſe faire obéir, que celui de l'homme, mais de-là, que ce droit ne leur venoit que de leur propre volonté, il exiſtoit un droit tout ſemblable pour les Philoſophes des différens partis ; il reſtoit à tout homme d'alléguer ſa propre raiſon, & ſes propres principes contre la raiſon & les principes de Socrate, & de s'annoncer auſſi comme l'inſtituteur, le moraliſte du genre humain. C'eſt ce que les Philoſophes qui ont ſuivi, n'ont pas manqué de faire. Voilà ce qui devoit à jamais empêcher la morale du fils de Sophroniſme d'avoir aucun ſuccès hors de l'enceinte de ſon école ; le ſavant ayant à lui oppoſer une autre doctrine, l'ignorant ſes ſeules paſſions. La même choſe étoit arrivée à Confucius. Ses Diſciples trouverent bon, ſans doute, de partager ſa réputation en enſeignant au dehors une même morale que celle de leur maître ; mais comme Confucius n'avoit pour eux d'autre autorité que celle qu'ils vouloient bien lui donner, ils ne ſe crurent pas obligés long-temps de lui être fideles dans le ſécret. De-là, cette double doctrine qu'on les accuſe d'avoir propagé dans les Indes. Et de-là encore ce ſcepticiſme de morale qui les rend ſi étrangers aux diverſes ſuperſtitions du peuple qui ſont innombrables chez les Chinois. Certes, ce n'eſt pas le reproche que l'on peut faire au miniſtere paſtoral de

J. C. Il eſt dit dans l'Evangile, que les peuples étoient dans l'admiration de *Jeſus, parce qu'il les enſeignoit avec autorité.* C'eſt que J. C. connoiſſoit la portée de l'eſprit & du cœur de l'homme, & il ſavoit comment il devoit propoſer ſa loi pour lui aſſujétir les conſciences; il ſavoit que Dieu ſeul a le droit de ſe faire obéir de tous les hommes, parce qu'il eſt leur Pere commun? C'eſt pourquoi, comme il le dit de lui-même; il tiroit toute ſa doctrine du Ciel, ce n'étoit pas lui qui enſeignoit, mais Dieu qui enſeignoit en lui. Sortez de cet enſeignement divin, ô Philoſophes. Vous pourrez nous donner de belles maximes de mœurs, mais trouverez-vous une autorité, qui puiſſe procurer une ſemblable croyance à vos maximes ou à vos loix.

Matth. VII, verſ. 28, 29.

Objection contre la divinité du miniſtere paſtoral, comparé aux divers miniſteres des faux cultes.

Mais, dira-t-on, ſi le miniſtere catholique ſe glorifie d'être inſtitué de Dieu, celui de Bramâ, celui de Fô, celui de Mahomet s'en glorifient auſſi, de même tous les Prêtres des faux cultes qui ont partagé, dans les divers temps, la ſtupide vénération des mortels.

Oui, ils s'en glorifient auſſi, mais que peut-on en conclure? Que l'auteur de l'Alcoran, ou l'inventeur de Fô, ou celui de Brâma ont pu en impoſer à leurs diſciples, comme des

hommes ſans aveu qui arriveroient des pays lointains dans notre Patrie, pourroient en impoſer par de fauſſes lettres de créance; ce qui n'empêcheroit pas aſſurément qu'il n'y eût de vraies ambaſſades. L'important eſt donc uniquement ici de diſtinguer la vérité de la miſſion, & les moyens ne nous manquent pas pour arriver à cette fin importante. Tous les peuples nous ſont connus; toutes les religions anciennes & nouvelles nous le ſont auſſi; & de même nous connoiſſons quel a été le miniſtere des Prêtres dans tous les âges, & chez tous les peuples. Mais pour nous borner dans un ſujet ſi vaſte, & qui embraſſeroit dans ſon étendue le corps entier de la religion, qu'il nous ſuffiſe de nous arrêter à ces ſeules preuves de ſentiment que nous avons déja indiquées, & qui ſeront mieux entendues de tous: Que le ſacerdoce catholique porte excluſivement les caracteres d'une ſucceſſion primordiale & divine; qu'il eſt ce que le miniſtere du Ciel doit être ſur la terre, indépendant des temps, des lieux, des circonſtances; le plus profond témoignage, le plus puiſſant en œuvres ſaintes; qu'il eſt l'inſtituteur de l'humanité entiere; & qu'enfin, bienfaiſant par eſſence, il n'eſt donné aux ſociétés que pour leur vertu, & leur bonheur.

Preuves de la miſſion divine du miniſtere paſtoral Catholique.

Succeſſion primordiale de ce miniſtere.

Nous diſons que le miniſtere paſtoral catholique porte excluſivement le caractere d'une ſucceſſion primordiale & divine ; & d'abord remarquez qu'à l'époque où le nouveau miniſtere s'établit dans le monde, l'ordre lévitique, qui avoit ſuccédé au ſacerdoce patriarchal, alloit ceſſer. Il avoit rempli les deſſeins de la Providence, & il ne pouvoit plus déſormais prolonger ſa durée, ſans préſenter au monde le ſcandale de deux miniſteres également approuvés de Dieu, & qui euſſent pu rendre par leur concours la Religion moins reſpectable ; car, ainſi que la vraie Religion eſt une, le vrai miniſtere doit être un. Or la Providence ne nous a pas laiſſé long-temps dans le doute. Eh ! qui ſe refuſera de donner ſon aſſentiment à ſes oracles, ſi l'on vient à les comparer avec l'événement ? Les Prophetes avoient dit : « Quand » le Pontife envoyé de Dieu ſera arrivé, » alors ceſſera l'offrande & le ſacrifice moſaïque, » l'ordre lévitique ſera détruit ; il n'y aura plus » de ſouverain Pontife en Iſraël, & la foi primitive ſera tranſportée à un nouveau peuple » de croyans avec un nouveau miniſtere ſacerdotal, avec un ſacrifice pur & ſans tache, » qui ſera conſacré au Seigneur dans tous les » lieux de la terre ». Jeſus-Chriſt eſt arrivé ;

Deuter. 18, 15 *& ſeq.*
Iſaï C. 22, *v.* 2.
Daniel, c. 9, *Oſé.* 3, 4, 5.
Malach. c. 1, *v.* 1, 10, 11.
Voy. les Prophet. paſſim.

il

Il a été le Pontife envoyé de Dieu ; il a établi ce nouvel ordre de miniſtere & de ſacrifice ; la foi des Patriarches a été tranſportée aux diverſes nations, & à l'époque marquée le ſacrifice a ceſſé en Iſraël ; il n'y a plus eu de ſouverain Pontife en Juda, & l'ordre lévitique a été diſſipé, & les généalogies anciennes ont été perdues, &, avec elles, le caractere ſacerdotal des enfans de Lévi eſt devenu impoſſible à diſtinguer. Il n'y a donc plus eu ni de Pontife, ni de ſacerdoce, ni de ſacrifice dans la loi ancienne.

Si donc alors la loi de Jeſus-Chriſt n'avoit déja été entée ſur la loi de Moyſe, il ſeroit vrai de dire que le miniſtere ſacerdotal n'auroit plus eu de continuité ſur la terre, & que le ſacrifice primitif auroit été interrompu.

C'eſt donc Jeſus-Chriſt, qui eſt le terme de la loi ancienne, & le principe de la loi nouvelle, qui unit les temps anciens & les temps nouveaux, qui donne la main aux deux miniſteres ; qui ſuccede au ſouverain Pontife d'Iſraël, dont le ſacerdoce, loin d'être interrompu, ſe trouve ainſi accru & perfectionné dans ſon divin auteur ; & en cela, qui pourra s'empêcher d'admirer le gouvernement d'une Providence ineffable, dont toutes les voies ſont

conſtantes, invariables, & toujours unes? Qui pourra s'empêcher de reconnoître dans la ſucceſſion du miniſtere catholique, une des preuves les plus éclatantes en faveur de la priorité & de la perpétuité de la foi? Voyez Jeſus-Chriſt apparoiſſant à ſes diſciples entre Moyſe & Elie, embraſſant à la fois les deux teſtamens, & ſe rendant à lui-même un grand témoignage par cet admirable accord des deux miniſteres, dont l'un annonce le Sauveur des hommes qui doit venir éclairer les nations, & leur apporter l'Evangile de paix, & dont l'autre publie l'avénement de ce même Sauveur, & les prophéties accomplies. Ce ne ſont point là des raiſonnemens abſtraits, & qui paſſent la portée de la multitude; ce ne ſont point des argumens difficiles à ſaiſir, ou des faits moins aiſés à comprendre; c'eſt ce que tout le monde voit & entend. Il exiſte une ſucceſſion dans le miniſtere paſtoral catholique qui n'exiſte dans aucun autre culte. Chaque ſouverain Pontife y eſt appelé par ſon nom, depuis S. Pierre, ſucceſſeur immédiat de Jeſus-Chriſt, juſqu'à Pie VI, qui occupe actuellement le Saint-Siége, centre de l'unité catholique. De Jeſus-Chriſt, chef de la loi nouvelle, nous remontons à Aaron; par un pontificat également connu, Aaron nous

conduit aux Patriarches ; les Patriarches à la tige commune du genre humain, à la création, à Dieu, d'où nous ſommes ſortis. Ainſi la chaîne des vérités religieuſes nous eſt tranſmiſe par un miniſtere toujours ſuivi, par une ſucceſſion non interrompue de Pontifes. Ainſi eſt tracée d'avance la ligne de démarcation entre le vrai ſacerdoce & tous les miniſteres qui s'en écartent : ainſi l'on peut aiſément diſtinguer les Egliſes diſſidentes de l'Egliſe mere, en interrogeant leur miniſtere, & en leur demandant compte de leur généalogie ſacrée. Paſteurs Luthériens, Paſteurs de Genêve, d'où venez-vous ? de qui tenez-vous votre miſſion ? qui vous a inſtruit de la morale de Jeſus ? Qui a fait parvenir juſqu'à vous la foi primitive ? Qui vous a conſervé la forme de ſacrement que vous avez adoptée ? dans quelle Egliſe avez-vous été d'abord enfantés à l'Evangile ? & s'il eſt un temps voiſin de nous où vous étiez encore uni à nous par la même ſucceſſion de Miniſtres, où vous aviez une même Egliſe, une même doctrine, qui a pu vous autoriſer à faire ſciſſion avec nous ? à vous créer un nouvel ordre de Paſteurs, qui n'a plus rien de commun avec l'ordre ancien ? Qui a pu vous aſſurer votre confiance dans une foi que vous avez rendue variable ? qui n'eſt

Comment il eſt aiſé de diſtinguer le miniſtere paſtoral Catholique de tous les miniſteres diſſidens.

Argument indiſſoluble.

plus pour vous, depuis Luther & Calvin, ce qu'elle étoit pour vos peres. Vous avez rougi des abus qui dénaturoient à vos yeux l'ancienne Egliſe de Jeſus-Chriſt. Ces abus étoient de l'homme, & vous détruiſez l'apoſtolat qui vient de Dieu; vous détruiſez cette hiérarchie paſtorale qui a fait ſi long-temps l'admiration des Philoſophes eux-mêmes, & qui ſeroit en effet la plus ſuperbe conception de l'intelligence humaine, ſi elle n'avoit un Dieu pour auteur.

Hiérarchie Eccléſiaſtique. Son plan admirable.

Nous l'avons dit ailleurs, nous le répéterons volontiers. Rien de plus admirable que la hiérarchie eccléſiaſtique dans les temps qui ont précédé ſa décadence & que le rétabliſſement des anciennes loix peut aujourd'hui faire revivre. Rien de plus admirable que le plan d'adminiſtration politico-ſacrée, ſur lequel eſt fondé l'empire de J. C. & la prédication de ſon apoſtolat dans toutes les nations. C'eſt l'univers entier que ce plan magnifique embraſſe dans la vaſte étendue de ſes rapports. Le miniſtere paſtoral y eſt diviſé en pluſieurs fonctions, mais toutes néceſſaires à l'ordre & à l'harmonie de l'enſemble, mais toutes également liées d'une maniere indiviſible à l'unité d'une même foi. Diacres, Prêtres & Pontifes, les emplois ſont

De la religion à l'aſſemblée nationale. Note critiq.

Unité du Sacerdoce, & des divers degrés de la hiérarchie.

différens, & la plénitude de l'apoſtolat n'eſt pas égale pour tous, mais la fin du miniſtere eſt égale, & l'honneur du Sacerdoce n'eſt point diviſé. Et voilà en quoi ce miniſtere ſurpaſſe toutes les idées de l'entendement humain & tout le pouvoir des intelligences créées. Nul Miniſtre n'y exerce pour ſoi ou en ſon nom, tous y exercent pour Jeſus-Chriſt & au nom de Jeſus-Chriſt le même ſacerdoce & le même apoſtolat, mais ſelon la miſſion qu'ils en ont reçue de Dieu. Ainſi l'égalité de l'homme eſt conſervée dans la hiérarchie eccléſiaſtique, l'égalité de l'homme & ſa dignité; ainſi dans l'Egliſe le moindre lévite eſt, en quelque ſorte, pour la grandeur de ſa vocation & la ſublimité de ſes rapports, au même rang que celui qui occupe les premieres places; ainſi toutes les conſidérations de la vanité humaine s'évanouiſſent pour un vrai Miniſtre devant le grand but de l'utilité ſociale; il ne connoît ni de premier ni de dernier, ſelon que les hommes l'entendent; & s'il eſt appelé à dominer les autres, ce n'eſt que pour être le ſerviteur de tous.

Joignez à cette unité des fonctions ſacerdotales l'unité du gouvernement eccléſiaſtique dans le partage du monde catholique en Diocèſes & en Paroiſſes, dont le point central eſt une

Unité du gouvernement eccléſiaſtique, qui a un centre connu où tout aboutit d'un bout à l'autre de l'univers.

ſeule Egliſe, dans la diviſion de tant de Diocèſes dont les différens Paſteurs ſont réunis à un même Paſteur, leur égal pour l'apoſtolat, leur ſupérieur dans l'ordre hiérarchique, & l'Evêque Primat de toute la chrétienté. Quelle diſtribution heureuſe pour atteindre à l'inſtant d'un bout de l'univers à l'autre, pour entretenir parmi les peuples une correſpondance de ſentimens, de déſirs & d'affections; & pour aſſurer au miniſtere paſtoral une indépendance plus abſolue des puiſſances de la terre?

Indépendance du Sacerdoce Catholique, elle n'exiſte pas la même dans les cultes diſſidens.

Quel gouvernement en effet pourroit prétendre aſſervir à ſes loix un miniſtere ſacré qui eſt établi pour tous les gouvernemens? Cela ſe peut ſans doute à l'égard de tout ſacerdoce qui a rompu l'unité avec le culte catholique, & qui n'eſt ordonné que pour un ſeul Etat ou un ſeul pays du monde, ainſi que le ſacerdoce Anglican ou Ethiopien. Qu'un tel ſacerdoce ſoit attaqué dans l'enceinte de ſes limites, nous en convenons, il ne peut ſe rallier ailleurs ni ſe perpétuer ici-bas. Il faut donc qu'il ſuccombe & qu'il périſſe, ſi la puiſſance temporelle qui le ſoutient vient à lui ôter ſon appui; ce qui eſt arrivé à une multitude d'Egliſes diſſidentes qui ont voulu, à quelques époques,

élever autel contre autel. Elles ont ſucceſſivement diſparu de deſſus la terre, laiſſant après elles la ſeule Egliſe catholique toujours ſtable & permanente ſi ce n'eſt dans les mêmes lieux du moins dans le même univers.

En quoi conſiſte l'indépendance du ſacerdoce catholique, & comment il faut entendre ſa durée.

Et de-là lorſque nous parlons de l'indépendance du miniſtere paſtoral catholique, nous n'entendons pas qu'il doive renoncer à la protection du gouvernement temporel. Mais cette indépendance nous la faiſons conſiſter dans le pouvoir qu'il a reçu du Ciel de ſe maintenir ſur la terre juſqu'à la conſommation des ſiecles, dans la même doctrine, dans la même foi, dans le même enſeignement de vérité, de juſtice & de bonheur. Or, voilà ce qu'en ſuivant la chaîne traditionelle des ſiecles, nous reconnoiſſons dans le miniſtere catholique; mais ce que nous ne reconnoiſſons qu'en lui.

Voyez en effet ſi ce miniſtere a jamais fléchi devant la Cour des tyrans, devant les faiſceaux & les licteurs des maîtres du monde; ſi dans le temps où il ſuffiſoit d'un ſeul édit pour mettre en fuite tous les profeſſeurs de la ſageſſe humaine, il a jamais ceſſé d'inſtruire les peuples & les grands, & de faire entendre ſa voix aux juges de la terre. Voyez dans d'au-

tres temps ſi lorſqu'une trop accommodante philoſophie a ſi ſouvent molli devant le deſpotiſme ou la volupté des potentats du ſiecle, ſi lorſqu'un ſacerdoce diſſident, comme au temps de Luther & de Henri VIII, a fléchi ſes principes au gré des têtes couronnées, voyez, dis-je, ſi le vrai miniſtere n'a pas toujours conſervé la même indépendance dans ſa foi & dans ſes mœurs; s'il n'a pas toujours été un miniſtere de liberté, s'il n'a pas pris un nouveau degré de force dans les perſécutions, s'il n'eſt pas ſorti conſtamment victorieux, depuis 18 ſiecles, de toutes les attaques de la ſuperſtition & de l'erreur, du fanatiſme & de l'incrédulité.

Il peut donc ſe maintenir dans un état, malgré le vœu des Puiſſances, ce miniſtere fondé par le Très-Haut; oui, il le peut: juſqu'aux catacombes, juſqu'au martyre qui ne firent que hâter ſes ſuccès ſous les Nérons, les Deces & les Maxences. Mais il peut auſſi quitter tel gouvernement & paſſer dans tel autre, non pas à l'heure & au moment que les Puiſſances de la terre le veulent ainſi, mais à l'heure & au moment où Dieu venant à réprouver les Puiſſances de la terre, à cauſe de leurs crimes & des crimes des peuples, il permet qu'elles

viennent à méconnoître les ineffables bienfaits du véritable apoſtolat, ou à les dédaigner.

Ainſi les héréſies anciennes ont ſéparé une partie de l'Aſie & de l'Afrique; ainſi les héréſies modernes ont diviſé le Nord & l'Angleterre. Mais remarquez combien eſt véritable ce que nous diſons, que le miniſtere paſtoral eſt indépendant des Puiſſances dans l'Egliſe catholique, qu'il ne peut être ni corrompu ni altéré par elles, & qu'il doit toujours durer & ſe perpétuer malgré elles. Eſt-il perdu pour une partie de l'Aſie? Il s'étend vers le nord de l'Europe; & la Suede & le Danemarck & la Pruſſe ſe convertiſſent à ſa parole. Le même miniſtere eſt-il proſcrit par Luther & Calvin dans une partie de l'Europe, il paſſe les mers & ſes progrès rapides dans les deux Indes lui valent des conquêtes plus vaſtes que les héréſies n'avoient pu lui occaſionner de pertes. Tel eſt le miniſtere paſtoral établi par J. C. toujours un, toujours indiviſible. Il n'abandonne un pays que pour aller étendre ſes bienfaits ſur un autre pays; & ſi Rome elle-même venoit à lui manquer; par-tout où il trouveroit un ſucceſſeur à Pie VI, il trouveroit une autre Rome, & la dignité centrale de l'Egliſe de

Rome. Car c'eſt de cette Egliſe qu'il eſt écrit : que les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle : *Et portæ inferi non prævalebunt adversùs eam. Matt. 16, v. 13.*

Que peuvent donc contre nous les diverſes objections des impies, qui voulant réduire la vraie Religion en un ſyſtême purement humain, attribuent ſon origine, ſes ſuccès & ſes pertes à l'ambition des Princes de la terre. Les annales du monde s'élévent hautement contre une pareille erreur. Ce n'eſt ni ſur la ſcience des politiques, ni ſur la miſſion préalable des peuples, ni ſur la recommandation des Philoſophes, ni ſur le deſpotiſme des Souverains que le miniſtere paſtoral catholique a été fondé. Il étoit déja connu & propagé dans l'univers, quand les Philoſophes ſont venus à lui ; & quand les Céſars l'ont honoré, il avoit déja répandu ſes lumieres juſqu'aux extrêmités du monde.

Comment le ſacerdoce catholique aſſure ſon indépendance.

Et remarquez qu'un des grands moyens que poſſede le miniſtere établi de Dieu pour ſe conſerver libre & indépendant des Souverains du ſiecle, ſe trouve dans le *Sacrement même de l'Ordre*, par lequel ce miniſtere s'étend ſur toutes les nations & ſe perpétue dans tous les âges. C'eſt par ce Sacrement que de nouveaux

Prêtres & de nouveaux Pontifes reçoivent la miſſion du Ciel, pour gouverner l'Egliſe de J. C. C'eſt par le Sacrement que toute la force des Rois & des Empires ne pourroit ſuppléer. C'eſt par lui, que l'ordre de la miſſion eccléſiaſtique ne ſauroit être au pouvoir des tyrans ; que nulle perſécution, quelque cruelle & étendue qu'on la ſuppoſe, ne peut eſpérer de détruire ſur la terre la ſémence des vrais Paſteurs. Mais c'eſt ainſi encore que des miſſionaires ſont envoyés à des peuples qui ne connoiſſent point la foi; & que dans le commencement de l'Egliſe les Apôtres ſe créerent des ſucceſſeurs, des ſuppléans ou des vicaires, pour préſider après eux, ou conjointement avec eux aux diverſes Egliſes, & pour propager au loin le même miniſtere & la même doctrine. Nous ignorons après cela comment les Paſteurs de Genève expliquent leur miſſion apoſtolique qu'ils reconnoiſſent ne tenir que du peuple ; car ſi le vœu, ou le concours du peuple, eſt ſeul néceſſaire pour la miſſion à l'apoſtolat, n'en réſulte-t-il pas l'impoſſibilité évidente d'appeler à l'Egliſe de J. C. de nouveaux peuples ? N'en réſulte-t-il pas que dans cet étrange ſyſtême où la miſſion doit venir du peuple, nul Paſteur légitime ne peut aller prêcher l'Evangile à des infideles, ſans

Comment il ſe répand dans les nations.

Inconſéquence du ſacerdoce proteſtant. Objection indiſſoluble.

être dans la fâcheuse alternative ou de se donner la mission à lui-même, ce qui ne peut se dire, ou de ne la tenir de personne, ce qui est aussi absurde. Mais qui ne sent que si une pareille vocation à l'apostolat avoit été nécessaire aux Apôtres, l'Univers entier seroit encore idolâtre? Ainsi l'ordre de succession dans le ministere catholique doit être également regardé comme une des marques distinctives de son institution divine, & comme un caractere absolument essentiel à son indépendance & à sa durée, comme un moyen plus assuré de conserver dans la suite des générations le même enseignement & le même culte.

Divers rapports du ministere pastoral avec la vertu & le bonheur de l'homme.

MAIS après avoir vu quel est le ministere pastoral, considéré en lui-même, il est temps de voir ce qu'il est considéré dans ses rapports avec la vertu & le bonheur de l'homme.

Ministere de douceur & de bonté.

C'est un ministere plein de douceur & de bonté. Voyez à quels emblêmes touchants son divin Auteur veut qu'on le reconnoisse; voyez sous quels rapports consolans, il fonde la mission de ses disciples; combien ces rapports divers sont accommodés aux différens intérêts de

la vie, combien ils ſont près de nous & de nos beſoins, ils ſont à la portée de notre eſprit & de notre cœur, ils excitent davantage notre gratitude & notre amour, & ils ſont dignes en tout du ſuprême Paſteur des hommes. Ce ſeul nom de bon Paſteur que J. C. ſe donne à lui-même dans ſon miniſtere à l'égard des hommes, & qu'il laiſſe en héritage à ſes Apôtres, ce ſeul nom patriarchal, que d'idées, que de ſentimens de tendreſſe & de bonté il fait naître dans les ames; & par quelle ſuite de comparaiſons céleſtes J. C. n'en releve-t-il pas les devoirs, les ſollicitudes & la dignité! *Le Fils de l'homme*, dit-il, *eſt venu pour ſauver ce qui étoit perdu. Si un homme a cent brebis, & qu'une ſeule vienne à s'égarer, ne laiſſe-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf autres pour aller chercher celle qui s'eſt égarée? & s'il arrive qu'il la retrouve, ne lui cauſe-t-elle pas plus de joie que les quatre-vingt-dix-neuf qui ne s'étoient point égarées? Ainſi votre Pere, qui eſt dans les Cieux, ne veut pas qu'un ſeul de ſes enfans périſſe.* Quelle douceur, quelle prévenance dans ce peu de paroles! Que l'Evangile eſt raviſſant dans l'idée qu'il nous donne du vrai ſacerdoce, & que le miniſtre de J. C. accumule ſur lui de crimes & de châti-

Matth. XVIII, verſ. 11 & ſ.

mens, lorſqu'à un caractere ſi noble & ſi divin, il ſubſtitue d'autres ſentimens, d'autres inclinations & d'autres habitudes. Mais il n'eſt donc pas en lui-même un miniſtere inexorable, le miniſtere paſtoral établi de Dieu; il n'eſt pas ce miniſtere dur & ſans pitié, tel que des Philoſophes ou trompés, ou trompeurs, ont voulu nous le faire accroire. Non, ceux qui l'ont ainſi conſidéré, ne ſe ſont arrêtés qu'aux vices particuliers de quelques-uns de ſes Miniſtres. C'eſt l'homme qu'ils ont voulu peindre avec tous ſes défauts; c'eſt l'homme que l'Evangile réprouve, que l'hiſtoire de l'Egliſe flétrit, que tous les Canons des Conciles frapent de leurs anathêmes; mais le miniſtere de J. C. n'a rien qui lui reſſemble. Ah! ſans doute, ſi le vice des particuliers avoit pû lui nuire, il y a longtemps qu'il ne ſubſiſteroit plus, ou qu'il ne ſe montreroit plus à nous que vicieux & dégradé. Mais heureuſement ſes caracteres ſont auſſi indépendans de ſes propres miniſtres, que des Puiſſances de la terre. Ils exiſtent dans l'Evangile & dans les Conciles; & l'Evangile, & les Conciles exiſtent entre les mains de l'Univers, qui en garantit l'authenticité. C'eſt dans ces livres d'inſtitution divine que nous devons conſtamment remonter pour connoître toute

l'excellence du miniſtere paſtoral, & ſes formes toutes céleſtes.

C'eſt un miniſtere de miſéricorde & de bienfaiſance. Ecoutez J. C. dans la premiere inſtruction qu'il donne à ſes Apôtres; écoutez J. C. encore dans ſa réponſe aux diſciples de Jean. Envoie-t-il ſes Apôtres pour annoncer la nouvelle morale qu'il eſt venu apporter ſur la terre? il ne veut pas qu'ils ſe préſentent aux peuples, ſans répandre ſur eux des bienfaits. —Répond-il aux Diſciples de Jean qui l'interrogeoient, s'il étoit le Meſſie, ou s'il falloit en attendre un autre? Allez raconter à Jean, leur dit-il, ce que vous avez vû, & ce que vous avez entendu. *Les aveugles voient, les lépreux ſont guéris, les ſourds entendent, les morts reſſuſcitent, l'Evangile eſt annoncé aux pauvres*». Mais avez-vous compris ce dernier témoignage, il vaut lui ſeul toutes les preuves morales que nous pourrions apporter en faveur de la vraie Religion; il releve plus lui ſeul le miniſtere paſtoral que tout ce que nous pourrions ajouter de nouveaux témoignages. J. C. l'emploie ici comme le grand caractere du Meſſie, du légiſlateur des nations, comme l'explication unique de toutes les prophéties, comme l'accompliſſement de toutes les promeſſes anciennes.

Miniſtere de miſéricorde & de bienfaiſance.

Matth. c. [illegible]

Id. c. [illegible]

Allez dire à Jean ce que vous avez vû, & ce que vous avez entendu... L'Evangile eſt annoncé aux pauvres. — Et ſi des prodiges inouis accompagnent ces paroles, remarquez que la nature de ces prodiges a un rapport direct avec le ſalut que J. C. eſt venu apporter au genre humain, & à la lumiere dont ſon Evangile devoit éclairer les nations. Ce ſont des ſourds qu'il fait entendre, des aveugles qu'il fait voir, des morts qu'il reſſuſcite ; emblêmes trop frapans des divers états dans leſquels languiſſoit notre nature, pour être méconnus. Et tel eſt le caractere particulier de tous ces prodiges qui nous étonnent, c'eſt toujours la miſéricorde ſouveraine de Dieu qui ſe manifeſte aux hommes ; qui dans ſes biens terreſtres & matériels, a toujours quelques rapports, ou viſibles ou ſécrets, avec le bien des ames. Ainſi, dans le miracle de la multiplication des pains, J. C. fait uſage de ſa toute-puiſſance ; mais c'eſt pour nourrir tout un peuple avide de ſes diſcours ; & par-là, il nous inſtruit aſſez que, ſans le ſecours des richeſſes, un bon Miniſtre trouve en tout temps, dans ſa ſeule compaſſion pour les pauvres, des tréſors de miſéricorde inconnus aux enfans du ſiecle. Nous répéterons donc après J. C. que ceux qui ont des oreilles pour entendre,

tendre, entendent. C'eſt ici un prodige, mais un prodige de bonté, & dès-lors, il eſt croyable ; & dès-lors, il manifeſte le gouvernement de la Providence, il convient au chef du miniſtere paſtoral, il caractériſe l'ordre, la fin & les moyens de ce miniſtere, & ſon indépendance de tout ſecours humain.

Mais que ſera-ce maintenant, ſi nous venons à conſidérer dans le ſacerdoce de J. C. ce caractere de charité qui l'éleve ſi fort au-deſſus de toutes les philoſophies & de tous les ſacerdoces des nations ? Nous oſons hardiment en défier les ſages du ſiecle. Qu'ils nous diſent ſi jamais la ſageſſe humaine s'eſt montrée à de pareils traits ; ſi jamais elle eut pû enfanter dans ſon ſein ce vaſte plan, de renouveler l'univers par la charité. Qu'ils nous diſent comment à peine le chriſtianiſme annoncé à la terre il s'établit parmi les peuples une correſpondance nouvelle qui n'eſt ni l'appas d'un gain ſordide, ni l'intérêt d'une gloire périſſable, mais un ſentiment profond d'humanité & de fraternité qui lie enſemble tous les hommes, & tous les hommes avec Dieu. Qu'ils nous diſent quels étoient les mortels qui ont communiqué une ſemblable impulſion au monde ; Miniſtere charité.

ou plutôt qu'ils rendent hommage à l'inſtitution du ſacerdoce de J. C. qui a opéré toutes ces merveilles ſur la terre & qui les reproduit encore au milieu de nous, malgré la perverſité du ſiecle préſent.

Oui, le miniſtere paſtoral a encore, au milieu de nous, ſes merveilles; & pour les multiplier comme dans les premiers temps, il n'auroit beſoin que d'être conſervé dans les bornes de ſa puiſſance.

Vous demandez où ſont ces merveilles? Je répondrai d'abord: dans les obligations même de l'apoſtolat, qui n'ont point changé depuis J. C. juſqu'à nous. « O Paſteurs, s'écrie Fenelon, loin » de vous tout cœur retreci; élargiſſez, élargiſſez » vos entrailles, vous ne ſavez rien ſi vous ne ſa- » vez que commander, que reprendre, que répon- » dre, que corriger, que montrer la lettre de la loi. » Soyez peres, ce n'eſt pas aſſez; ſoyez meres; » ſouffrez de nouveau les douleurs de l'enfante- » ment, à chaque effort qu'il faudra faire pour » former J. C. dans un cœur ». Et voilà une premiere merveille qu'un tel miniſtere nous ſoit parvenu à travers la corruption des différens âges auſſi pur dans ſes principes qu'en ſortant de ſon auteur.

Diſc. pour le ſacre de l'Electeur de Cologne.

Vous demandez où ſont ſes merveilles ? Dans les travaux journaliers du miniſtere lui-même, dans ces travaux que le monde dédaigne, que le Philoſophe regarde comme ſi inférieurs à ſes ſoins, qui n'attirent, en effet, ni gloire ni conſidération humaine, & qui ſont cependant les reſſources inépuiſables de la vertu & de la félicité publique. Où ſont ſes merveilles ? Dans ces humbles Catéchiſmes qui enſeignent à l'enfant du pauvre ce que les ſages du ſiecle ne lui enſeigneront jamais, à aimer Dieu de tout ſon cœur & de toute ſon ame ; dans ces touchantes inſtructions où l'orateur ſait abaiſſer ſon génie pour le mettre à la portée des ignorans, & ſacrifier l'éclat de la parole pour gagner plus ſûrement à la vertu les ſimples & les petits. Où ſont les merveilles du miniſtere paſtoral ? Dans la viſite des malheureux que l'univers abandonne, dans la conſolation des pauvres honteux, qui n'ont plus d'autre reſſource ſur la terre que l'homme de la divinité, &, s'il faut enfin le dire en un ſeul mot, dans l'entier dévouement de l'homme & de toutes ſes affections à Dieu & au prochain. Qu'un bon Prêtre eſt donc reſpectable, & que ſon miniſtere eſt grand devant Dieu & devant les hommes ! Un

Portrait d'un bon Paſteur.

bon Prêtre eſt le tendre pere des pauvres, le conſolateur aſſuré des malheureux ; il n'exiſte pas pour lui-même, mais ſans ceſſe placé entre le ciel & la terre, il prie pour le peuple, il eſt ſans ceſſe occupé des beſoins du peuple, il inſtruit les enfans du peuple ; il leur apprend à être des enfans ſoumis, à être juſtes, vertueux, ſenſibles, charitables. Un bon Prêtre eſt un homme dont on eſt ſûr pour le ſecret, pour la probité ; un homme dont on a droit d'exiger la plus haute vertu. Il eſt l'homme de Dieu, l'homme du gouvernement, l'homme du peuple. Sa continuelle méditation eſt la vérité ; ſa continuelle étude, le bonheur du genre humain, & la charité univerſelle. Ainſi, un bon Prêtre eſt l'image viſible de la Providence ſur la terre & ſon agent immédiat auprès de ſes ouailles.

Miniſtere de dévouement.

Tel eſt le caractere eſſentiel du miniſtere paſtoral catholique : tel eſt le genre de dévouement auquel il appelle l'homme. S'il l'enleve aux premiers ſentimens de la nature, c'eſt pour lui en communiquer de plus dignes de Dieu & des attributs ſuprêmes. Les ſentimens les plus chers de la nature, quand ils attachent l'homme plus que les intérêts de Dieu ou de

la ſociété, deviennent une ſorte d'égoïſme; dont peu de gens, dans le détail de la vie, ſavent ſe garantir. Il faut donc, il faut un véritable dévouement pour être élevé aux fonctions ſublimes d'un miniſtere qui exige de ſes Prêtres des affections toutes divines. Comme Dieu dans le gouvernement de ſa providence, ne ſe borne point à un ſeul être, mais embraſſe l'enſemble de tous les êtres, tel ſon Miniſtre, dans le plus parfait de tous les cultes, ſeroit peu digne de lui, s'il prétendoit exercer ſon miniſtere ſans étendre également ſes affections ſur toute la ſociété dont il eſt le paſteur.

Célibat paſtoral. Ses caracteres ſublimes.

En quoi donc mérite-t-il d'être regardé comme un célibat anti-ſocial; ce célibat qui ſe devoue à la ſociété, ce célibat qui fait le plus grand bien de la ſociété; ce célibat qui donne à tous les orphelins un pere, à tous les indigens un tréſorier fidele, à tous les pauvres honteux, un ami ſecret par caractere & par vocation; ce célibat qui embélit la ſociété & qui la perfectionne; car la ſociété humaine étant compoſée de grands & de petits, de ſavans & d'ignorans, de forts & de foibles; & tout homme dans la ſociété étant premierement occupé de ſon intérêt perſonnel, n'eſt-ce pas une choſe admirable, & qui doit mériter au culte catholique toute la

reconnoiſſance du peuple, toute la protection des loix, n'eſt-ce pas, dis-je, une choſe admirable, qu'au milieu de l'agitation de la vie & du choc de tant d'intérêts divers, lorſque chacun ne ſonge qu'à ſoi, & que les ames même les plus élévées ne portent leurs regards que ſur la proſpérité extérieure de la patrie? N'eſt-ce pas une choſe admirable, qu'il y ait dans ſon ſein une portion d'hommes d'élite, uniquement occupés de l'intérêt d'autrui & du deſſein ſublime de régénérer les eſprits & les cœurs; une portion d'hommes qui conſacrent tous les inſtans de leur vie à multiplier le bien qu'ils peuvent faire à leurs ſemblables..... O! vous, les héros de la légiſlation humaine, ſages de l'antiquité, qui avez poſé les premiers fondemens des ſociétés, avec quel empreſſement n'auriez-vous pas fait entrer dans le plan de vos républiques, cette tribu ſacerdotale de *devoués*, ſi un tel ſacerdoce avoit exiſté parmi vous, ou s'il avoit été au pouvoir de votre ſageſſe de vous élever juſqu'à ſa penſée; & l'on oſeroit mettre en balance de nos jours, ſi l'on doit maintenir dans le gouvernement François le chef-d'œuvre de la religion & de la politique enſemble réunis, un miniſtere de dévouement, qu'il faudroit appeler des extrêmités de la terre, pour le réu-

nir à notre culte, s'il n'y existoit déja ; qu'il faudroit, dis-je, appeler des extrêmités de la terre pour associer à toutes les idées de régénération politique ces autres idées de génération morale, de sacrifice, de dévouement & de grandes vertus, sans lesquelles toute réforme dans l'Etat devient impossible ; & la liberté n'est elle-même qu'un vain fantôme, suivi bientôt de tous les vices odieux qui perdent les Empires?

Qui voudroit donc ôter au ministere pastoral un des plus beaux caracteres qui l'honorent, & des plus féconds pour le bonheur des peuples ? Est-ce la politique ? Celle des plus fameux Législateurs de l'antiquité l'auroit accueilli. Est-ce la religion ? Elle le consacre au milieu de nous par un culte de dix-huit siecles. Est-ce la raison ? Elle est contente de ses nobles motifs. Est-ce enfin la nature ? Mais celui-là n'est-il pas à ses yeux, plus qu'un pere & qu'un époux qui porte également dans son cœur tous les peres, tous les époux, tous les enfans de son Eglise. Il faut donc conclure hautement qu'il mérite d'être conservé, défendu & protégé par tous les gouvernemens catholiques, ce célibat sacerdotal qui donne au peuple autant de *dévoués*, dont la vocation unique sur la terre est de travailler incessamment à sa vertu & à son bonheur.

Objections tirées des déformées du Clergé.

De la religion à l'Assemblée nationale. Note critiq.

Qu'oppose-t-on maintenant à tout notre discours? Les abus & les scandales des Prêtres! Hélas! nous en sommes convenus, qu'un grand relâchement s'étoit introduit dans l'Eglise, & qu'il étoit temps de lui prescrire un terme. Nous en sommes convenus, que dans un siecle où la seule vertu du Clergé peut lui acquérir des droits inaliénables à la persuasion; où il faut au peuple un corps de Ministres sacrés, qui le rappellent au bien par l'exemple, qui lui inspirent plus généralement la confiance & le respect par une conduite plus conforme à l'Evangile: nous en sommes, dis-je, convenus, qu'il n'existoit que trop de ces Ministres infideles, qui, semblables aux enfans d'Héli, rendoient les préceptes divins mépriſables, par une conduite sans cesse opposée. *Peccatum grande nimis quia detrahebant homines à sacrificio Domini.*

1. Reg. 4. II, v. 17.

Bons Prêtres au milieu des méchans.

Mais, il faut être juste, avons-nous ajouté, & ne pas fermer les yeux au bien en les ouvrant au mal. S'il y a de mauvais Prêtres, il y a aussi de bons Prêtres, avec cette différence que les premiers sont comme la paille qui cache le froment. Ils se montrent d'abord à tous les regards; vous les rencontrerez dans les promenades publiques, dans les cercles, dans les théâtres. Ce sont les seuls Prêtres que le monde voit

Pourquoi le monde les ignore.

& fréquente. C'eſt d'après leur exemple, c'eſt d'après leur diſcours, qu'il conclut aiſément d'une corruption particuliere à une corruption générale, & le miniſtere ſacré demeure avili dans l'opinion du monde. Soyons plus équitables, & nous trouverons que l'Egliſe Gallicane, quoiqu'étrangement dégénérée de ſa gloire, n'eſt pas néanmoins privée de bons & fideles Miniſtres. Ah! l'on en compte encore qui, dépoſitaires du feu ſacré de la doctrine & des mœurs, doivent les faire revivre avec un nouvel éclat, ſi la Religion peut être rendue à ſa pureté premiere. Oui, j'aime à le répéter, il eſt, il eſt encore des Sages en Iſraël; vous en trouverez dans tous les ordres de la hiérarchie. Nulle province, nulle cité, nul canton qui ne vous préſente l'exemple de quelque Paſteur digne des premiers ſiecles. Qu'il me ſoit permis d'en atteſter ces hommes reſpectables, ces Paſteurs, ſelon l'eſprit de Dieu, que j'ai, dès long-temps, le bonheur de connoître, & vous avec qui je viens de contracter dans les différentes Egliſes une union plus récente ici-bas, mais auſſi ancienne & auſſi durable en Jeſus-Chriſt, Miniſtres de la vérité, qui êtes ceux de la vertu, & dont je n'ai fait que peindre l'exiſtence & les œuvres, en décrivant les dé-

voirs de l'apoſtolat, pardonnez à mon ame de s'épancher un moment dans votre ſein, & de vous appeler en témoignage de mes paroles. Hommes vraiment Prêtres, c'eſt avec vous que j'aime à exiſter par la penſée ; c'eſt avec vous que j'aime à méditer la régénération des mœurs du ſanctuaire ; & quand je ſuis tenté de déſeſpérer du ſalut de l'Egliſe, c'eſt encore votre ſouvenir inſéparablement lié à celui de tous les bons Prêtres, & de tous les vrais fideles, qui me rend le courage & l'eſpérance. Souvenir ineſtimable, il eſt pour moi le plus grand encouragement au bien. Diſperſés dans les différentes Egliſes, vous me repréſentez cette échelle myſtérieuſe, dont parlent les ſaintes Ecritures. Vous êtes comme les Anges conſolateurs d'Iſraël, qui montoient & deſcendoient du ciel ; vous annoncez hautement, que la terre ne ceſſera pas de communiquer avec le ciel, tant qu'il y aura une génération de juſtes ſur la terre.

Mais remarquez que les bons Prêtres vivent de vertu & non d'oſtentation; leur regne, comme celui de J. C., n'eſt pas de ce monde. La ſimplicité de leurs mœurs, leur amour pour la ſolitude, leur goût pour les études ſaintes, leur dévouement entier aux devoirs de leur état,

forment un contraſte trop frappant avec la vie & le goût des autres hommes, pour que leur ſociété puiſſe plaire, & leur converſation amuſer. Comment ſeroient-ils donc connus du monde? Ils ſont pour lui, comme s'ils n'étoient point. Il n'y a que les pauvres, il n'y a que les indigens, il n'y a que ceux qu'ils conduiſent dans la voie de l'innocence & de la paix, qui rendent hommage à leur zele, à leur ſentiment, à leur charité; & cet hommage n'eſt le plus ſouvent connu que de Dieu. Ainſi, le monde continue à le penſer & à le dire, qu'il n'y a que déſordre & que corruption dans le Clergé, & il continue à dire & à penſer ce qui eſt contraire à toute juſtice; & il continue à confondre les vices particuliers de l'homme avec l'inſtitution même du ſacerdoce de J. C., ce qui eſt contraire à toute vérité.

Qu'il eſt loin en effet de tous les vices de l'homme ce ſacerdoce, qui non-ſeulement proſcrit les abus & les ſcandales de ſes Prêtres, mais qui proſcrit encore juſqu'à leur inutilité, à leur nullité.

Les paroles de J. C. ſont expreſſes. Il n'avoue point d'autre Miniſtre que le Paſteur laborieux & économe de ſes œuvres, *que le Paſ-*

Miniſtres oiſifs & inutiles proſcrits.

Matth. c. V. v. 14. *teur qui fera & qui enſeignera*; ce ſont les termes de l'Evangile. Ainſi, l'édifice de la régénération paſtorale porte tout entier ſur la vertu de l'homme & le deſſein de ſon auteur ne fut jamais de créer un ordre de citoyen oiſif & inutile par vocation. Ainſi l'Evangile eſt une inſtitution commune au Prêtre & au peuple, où il n'eſt queſtion ni de livres ſybillins, ni de myſteres d'Iſis ou d'Eleuſis, ni de ſecrets particuliers aux chefs, ni de la double doctrine de Pytagore; tout y eſt apparent & à découvert, c'eſt la même morale pour tous; mais le Prêtre ſeul y eſt ſoumis à une plus grande abondance de vertus, comme étant la lumiere du monde, le ſel de la terre qui doit être foulé aux pieds par les hommes s'il perd de ſa ſaveur.

Matth. c. 5. *Vos eſtis lux mundi.... Vos eſtis ſal terræ, quod ſi ſal evanuerit ad nihilum valet ultra niſi ut mitatur foras, & conculcetur ab hominibus.*

Abus & ſcandales dans le ſacerdoce ont été prédits & ont dû arriver pour l'accompliſſement des prophéties.

Quand donc on s'éleve avec plus de force contre les relâchemens que les hommes ont introduits dans le miniſtere paſtoral, on a raiſon de ſolliciter des réformes utiles; mais quand on affecte de confondre les abus avec le miniſtere même, on ment contre l'Evangile & contre la tradition de tous les ſiecles. Ah! ne

nous citez plus, pour avilir le vrai ſacerdoce de J. C., les crimes particuliers de tous ces Miniſtres d'opprobre qui l'ont déshonoré par leurs vies ; ne nous citez plus leurs mœurs efféminées & corrompues qui ont pu ſe communiquer & s'étendre ſur un plus grand nombre de Paſteurs à certains temps & à certaines époques où l'Egliſe avoit joui d'une plus longue paix. Hélas ! pour que l'Evangile fut véritable, il falloit qu'à cet égard auſſi les prophéties s'accompliſſent, & que la foi des peuples fût ſouvent ébranlée par les déſordres du ſanctuaire, comme les déſordres du ſanctuaire devoient ſouvent s'accroître des prévarications des peuples. Mais au milieu des juſtices du Très-Haut, vous remarquerez toujours que la plus ſevere juſtice eſt réſervée pour les mauvais Prêtres ; & ſi vous ſuivez attentivement l'Evangile, vous y verrez que la premiere fois qu'il y eſt parlé du châtiment inexorable que le Seigneur doit exercer ſur les méchans, c'eſt à l'occaſion des ſcandales des mauvais Paſteurs qui réjailliſſent ſur les peuples, & qui leur rendent la loi de Dieu méconnoiſſable.

Voyez Iſaï. c. 13, in fine. Id. c. 56, v. 10 & 11. Ezech. c. 34 v. 26. Zachar. c. 10. Malac. c. 1 & 2, &c. &c.

Matth. c. 13 v. 41.

Vous ne trouverez donc point, dans le miniſtere paſtoral catholique, cette connivence

Miniſtere paſtoral, étranger à tous

les scandales demeure toujours invariable ; réclame constamment la réforme des abus.

avec les abus qui a toujours déshonoré le sacerdoce des nations. Lorsque les Prêtres chez les Grecs, les Egyptiens & les Chinois, étoient les juges arbitraires de leur propre conduite, & pouvoient constamment régler leurs principes sur leurs mœurs ; dans le culte catholique la loi juge le Prêtre, & l'oblige à prononcer tous les jours lui-même son propre jugement s'il prévarique. Ainsi, les siecles s'écoulent & le même sacerdoce demeure ; le relâchement s'introduit dans l'Eglise ; les vrais Docteurs se taisent, les imposteurs élevent la voix, les ténebres se répandent sur une région, & puis sur une autre région, & le même sacerdoce demeure & toujours le même sacerdoce apostolique & traditionel, qui appelle à grands cris la réforme, qui tonne sur les têtes coupables, qui rend les principes imprescriptibles, & qui tôt ou tard opere dans l'Eglise le bien qu'il indique sans cesse.

FIN.